



# Assemblée des Frères en Afrique



De gauche à droite : Frères Jean-Blaise Sanou , Basile Kiema, Pierre Rouamba et Alain Tougma

Les Frères Missionnaires des Campagnes du groupe Afrique se sont retrouvés dans une ambiance festive dans les locaux du Centre Pastoral Diocésain, Monseigneur Bakpessi, de Kara au Togo, du 5 au 8 février 2024 pour leur 11<sup>ème</sup> Assemblée.

Cette Assemblée a connu la participation de 39 Frères, 9 Sœurs des Campagnes et 5 Amis Missionnaires. **Deux événements joyeux ont marqué l'Assemblée.** Il s'agit d'une part, de la clôture du jubilé des 80 ans de la Congrégation et d'autre part, du jubilé d'argent de la profession religieuse des Frères Alain Tougma et Luc Gbegan. Durant ces quelques jours, les participants ont eu droit à trois conférences.

La première conférence fut donnée par le Prieur Général des Frères Missionnaires des Campagnes, Frère Pierre Rouamba sur notre vie de Frères

**Missionnaires des Campagnes** en lien avec le thème du jubilé de la **Vie consacrée, pèlerin de l'espérance sur le chemin de la paix.** Frère Pierre a rappelé la nature mixte de notre famille religieuse voulue au départ par notre fondateur le Père Michel-Dominique Epagneul. Le Père disait ceci dans la Chronique n°40 de 1957 : *A vrai dire, les Frères Missionnaires des Campagnes forment un institut mixte où prêtres et non-prêtres ne forment qu'une seule catégorie de religieux portant tous ensemble toutes les responsabilités du dedans et du dehors ; ils ne se distinguent entre eux que par leur fonction dans l'Église.*

Frère Thomas Boëna, dans la deuxième conférence, nous a fait revivre l'histoire de notre famille religieuse de 1943 à 2023. Il a retracé les événements qui ont jalonné les 80 ans d'existence de notre

Congrégation, le contexte dans lequel celle-ci a été fondée, la vie des premiers Frères avec le fondateur, l'histoire à travers sa structure et ses responsables, les Assemblées, l'ouverture d'une présence missionnaire des Frères Missionnaires des Campagnes en Afrique, au Portugal et au Brésil. Et enfin, la mort du Père.

**Le Père Georges Houssou, responsable du Vicariat d'Afrique de l'Ouest de la Congrégation des Augustins de l'Assomption**, a traité dans la troisième conférence le thème de notre Assemblée, **Vivre la fraternité universelle dans un monde violent**. Pour révéler cette fraternité universelle dans nos différents lieux d'insertion marqués par la violence, le Père Georges nous a suggéré quatre pistes. D'abord, la force de l'Évangile ; ensuite le témoignage édifiant des martyrs d'Algérie ; de plus le décalogue de la fraternité et l'amitié sociale à la lumière de l'encyclique **Fratelli tutti** du Pape François, et enfin une spiritualité du dialogue.

En plus des conférences, **les Sœurs des Campagnes et les Amis Missionnaires des Campagnes** ont pris la parole à tour de rôle. Chacun a souligné l'importance de la collaboration qui existe entre Frères, Sœurs et Laïcs dans l'évangélisation du monde rural. Une collaboration voulue par nos deux fondateurs, à savoir le Père Michel-Dominique Épagneul et la Sœur Ghislaine Aubé.

**Notre Assemblée a pris fin avec une belle célébration eucharistique présidée par son Excellence Monseigneur Jacques Danka Longa, Évêque du diocèse de Kara**. Dans son homélie, notre Père Evêque nous a rappelé que la Congrégation des Frères Missionnaires des Campagnes est **une épiphanie de Dieu dans notre monde**. Nous rendons grâce au Seigneur pour ces moments de fraternité vécus entre Frères, Sœurs et Laïcs. Que son nom soit béni pour les siècles des siècles ! Amen.

**Frère Emmanuel KABORE**  
*Prieuré de Durbe (Bénin)*

---

## AMC : retraites pour tous en 2024 en silence

**Du 26 au 29 septembre 2024 à l'abbaye de la Pierre qui Vire**. A Saint Léger-Vauban dans l'Yonne.

**Du 24 au 27 octobre 2024 à l'abbaye d'En-Calcat**. A Dourgne dans le Tarn.

Ces deux retraites seront animées par **Frère Michel Yverneau**.

Pour vous inscrire, indiquez votre participation à la retraite de votre choix à l'adresse mail : [amc-2016@laposte.net](mailto:amc-2016@laposte.net)  
Les frais, compris entre 180 € et 200 €, seront à régler sur place.

